

# EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

GENÈVE

## COURRIER PASTORAL

EDITO

En Suisse l'assistance au suicide pour un motif non égoïste est non punissable. Toujours en Suisse, toute personne ayant «facilité l'entrée, la sortie ou le séjour illégal d'un étranger» est condamnable à une amende, voire à une peine privative de liberté, même en agissant pour des motifs humanitaires.

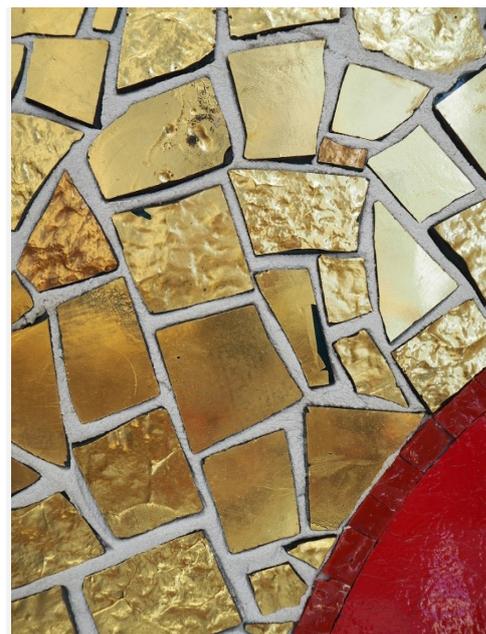
Le contraste entre ces deux dispositions légales met en lumière une contradiction dans la prise en compte par le législateur des raisons qui déterminent certains de nos choix. Qu'il s'agisse de la décision de recourir à l'assistance au suicide, en toute légalité, ou celle de porter son aide à des personnes en grande détresse, même en violant la loi, ces choix convoquent la conscience individuelle de chacun. De par les lois qui les autorisent ou les interdisent ils sont aussi le reflet de choix de société, une image de ses priorités et de ses visions.

Pour le frère Michel Fontaine, l'assistance médicale au suicide est une très mauvaise réponse à une vraie question, mais l'enjeu fondamental pour l'Eglise est de ne pas abandonner les personnes, même dans des choix contraires à nos convictions, a-t-il insisté lors d'une après-midi de formation sur l'accompagnement pastoral (cf. p.4-6).

L'article de loi sur « l'incitation à l'entrée, à la sortie ou au séjour illégaux », et plus particulièrement sa disposition connue sous le terme de délit de solidarité, est aujourd'hui dénoncé par plusieurs associations, dont l'Aumônerie Genevoise Oecuménique auprès des Requérants d'Asile et des Réfugiés (cf. p. 12) qui appellent à signer une pétition pour modifier la loi afin de ne plus criminaliser des individus prêtant assistance, dès lors que l'acte est désintéressé. A suivre !

Bonne lecture,

Silvana Bassetti  
Responsable de l'information



### DANS CE NUMÉRO

#### ARTICLES

- Aide au suicide et accompagnement pastoral. Enjeux .....4-6
- Dieu, les extraterrestres et nous.....7
- Quelle place pour les couples de même sexe dans l'Eglise ? ....8-9

#### RUBRIQUES

- Vicaire épiscopal...2
- Opinion .....3
- Annonces .....10-11
- A Genève .....12-13
- En bref.....14-15
- Agenda .....16

## FIDEI DONUM

« Don de la foi ». C'est le nom que l'on donne aux prêtres qui sont envoyés, « prêtés » par un diocèse en « don de la foi ». De nombreux confrères de notre diocèse sont partis comme *fidei donum*. Un prêtre genevois, Xavier Arbex, exerce son ministère au Pérou où il a fondé *El Principito* accueillant des enfants et des adolescents abandonnés ou avec de graves problèmes familiaux ; le pape François a visité ce foyer l'an passé.

Aujourd'hui, voici que le mouvement s'inverse : nous allons accueillir cet été un troisième prêtre *fidei donum* africain dans nos paroisses genevoises. Une première convention a été signée entre notre évêque et celui d'Aneho au Togo, permettant l'arrivée de l'abbé Joël Akagbo, au service de la paroisse de Chêne-Bourg Thônex. Quatre autres prêtres exercent dans le canton de Fribourg. Un autre partenariat a été conclu avec Mgr Emmanuel Felemou, évêque en Guinée. Celui-ci a un lien particulier avec notre pays.

### ACCUEILLIR UN PRÊTRE FIDEI DONUM EST UN ENRICHISSEMENT. C'EST AUSSI UN DÉFI.

L'évêque de son enfance était Mgr Eugène Maillat, Père blanc jurassien. Avant d'être expulsé comme tous les missionnaires européens en 1967 par le dictateur Sekou Touré, il a eu à cœur de former de bons catéchistes qui ont ensuite animé les paroisses en absence de prêtres pendant de nombreuses années. Le premier catéchiste formé par Mgr Maillat, explique Mgr Felemou, a été mon papa !

Il s'agit d'une coopération missionnaire entre les diocèses. Le Togo et la Guinée nous offrent des prêtres. Des jeunes professionnels qualifiés seront bien accueillis pour partager leur expérience. Un voyage sera organisé à la fin de l'année pour intensifier les liens entre notre Eglise qui est à Genève et le diocèse guinéen de Kankan, et voir quels sont les besoins sur place.

Accueillir un prêtre *fidei donum* est un enrichissement qui nous ouvre et nous décentre. C'est aussi un défi car la différence culturelle est grande. J'ai moi-même vécu une année comme séminariste à Bukavu, à l'est de la RDC, et j'étais bien content d'être accueilli par un curé fribourgeois qui m'a initié à la culture zaïroise. Accueillons ces jeunes prêtres africains, qui viennent se mettre au service de nos paroisses, comme *fidei donum*, « don de la foi » !

**Abbé Pascal Desthieux**  
Vicaire épiscopal



### QUELQUES DATES DANS L'AGENDA DU VICAIRE EPISCOPAL

#### Confirmations

- dimanche 5 mai à 10h à Vandoeuvres
- dimanche 12 mai à 11h à Saint-Joseph
- samedi 18 mai pour la mission hispanophone à 18h au Christ-Roi
- dimanche 26 mai à 10h à Veyrier

Les 1<sup>er</sup> et 2 mai, le **conseil épiscopal « élargi »** aux adjoints siègera au Cénacle à Genève.

Les 13 et 14 mai, rencontre des **conseils épiscopaux des diocèses limitrophes** (Annecy, Belley-Ars, St-Claude et LGF)

**Messe et assemblée des sacristains genevois**, jeudi 9 mai à 18h30 à Carouge

La « **Messe qui prend son temps** » vendredi 24 mai à 19h à la Sainte-Trinité

## OPINION - HALTE À LA BANALISATION DE L'AIDE AU SUICIDE

**A**u moment où paraîtront ces lignes, Exit Suisse romande viendra juste de tenir son assemblée annuelle et aura pu exhiber des chiffres «encourageants». Quelque 29 000 adhérents rien qu'en Suisse romande et 299 suicides pratiqués en 2018 – auxquels s'ajoutent 382 personnes qui ont commis le même geste sans l'aide d'Exit – sont des données bien réelles. Le fait est que le suicide assisté est une pratique qui s'est répandue et qu'Exit s'emploie à la «populariser».

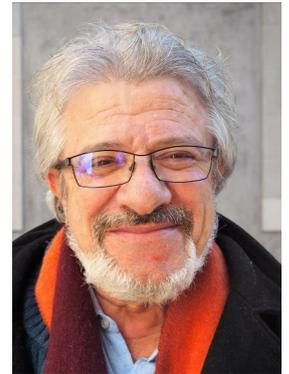
Une réalité qui, pourtant, interpelle. Car pour accompagner qu'il soit – plus ou moins selon les cas – le suicide dit assisté reste un suicide. Donc un acte qui revient à (se) tuer, avec ou non la complicité d'une organisation. Un assistantat qui devrait être interdit mais auquel le législateur a malheureusement ouvert la voie.

### « LE SUICIDE ASSISTÉ RESTE UN SUICIDE »

Tout chrétien est évidemment censé suivre une autre trajectoire en laissant à Celui qui donne la vie le soin de l'enlever. En recourant aux soins palliatifs qui sont aujourd'hui suffisamment performants pour permettre à la quasi-totalité des personnes en fin de vie de mourir sans (trop) souffrir. L'Eglise condamne donc logiquement le recours au suicide assisté. Mais les statistiques d'Exit montrent qu'elle n'est guère écoutée et l'on assiste à une inquiétante banalisation du suicide assisté. Ce qui doit nous interpeller, nous chrétiens, c'est cette promotion du suicide assisté, présenté désormais presque comme un «service», qui devrait être assuré à toute personne qui en fait la demande, y compris si elle séjourne à l'hôpital ou en EMS.

Une banalisation contre laquelle il faut lutter, car le suicide assisté, outre qu'il entraîne la mort de manière non naturelle, a des effets désastreux pour les autres. Les témoignages des personnes qui ont été confrontées à de telles situations convergent pour dire qu'un suicide assisté – comme n'importe quel sui-

cide – est un acte traumatisant. D'abord pour les familles. Après avoir accompagné celle ou celui qui meurt, ce sont souvent «ceux qui restent» qui auraient besoin d'être suivis. Car ils enterrent leur proche défunt avec un sentiment désagréable de n'avoir pas su faire, de n'avoir suffisamment aimé, accompagné la personne en fin de vie pour éviter qu'elle s'en aille ainsi. Le suicide assisté est aussi une épreuve difficile à vivre pour les équipes soignantes des hôpitaux et des EMS, même si elles sont évidemment dispensées d'être présentes dans les heures qui précèdent l'acte.



Claude Jenny

Demeure un sentiment pénible, là aussi, d'avoir partagé un bout de vie, plus ou moins long, avec une personne et de la voir partir dans des circonstances qui ne sont pas naturelles. L'Eglise – via les prêtres, les aumôniers, les accompagnants à domicile et en institutions – doit évidemment accompagner toute personne, y compris celle qui a opté pour Exit. Elle doit dire: «Je serai présent à vos côtés jusqu'à peu avant que le représentant d'Exit vienne vous rejoindre. Je le serai auprès de vos proches après votre départ. Mais sachez que je n'approuve pas votre décision. Raison pour laquelle je ne peux être présent au moment où vous avalerez la potion mortelle». Cette attitude est la bonne: elle montre que l'Eglise condamne l'acte, le suicide assisté, mais ne rejette pas le chrétien qui y recourt. Les accompagnants spirituels se trouvent être de plus en plus souvent confrontés à cette sombre réalité issue de la banalisation du suicide assisté. Une triste réalité qui rend leur travail encore plus délicat, plus difficile. Mais néanmoins utile.

Claude Jenny

## AIDE AU SUICIDE ET ACCOMPAGNEMENT PASTORAL: ENJEUX



Fr. Michel Fontaine

*Une cinquantaine de personnes a participé le 14 mars dernier au Cénacle à une après-midi œcuménique de formation sur le thème « Accompagner des situations 'limites'? ». Cette session a permis d'explorer les enjeux complexes de l'accompagnement pastoral de situations telles que l'interruption de grossesse, le retrait thérapeutique et surtout l'assistance au suicide.*

**La session**

*La session « Accompagner les situations 'limites'? » a été organisée par le Bureau Santé de l'Église catholique romaine à Genève et le Pôle santé de l'Église protestante de Genève dans le cadre des activités de formation des aumôniers et des bénévoles du secteur de la santé.*

*Dans le contexte des activités d'accompagnement pastoral, ils sont souvent confrontés à des situations qualifiées de « limites » parce qu'elles entraînent sur des terrains où les repères habituels apparaissent mal ajustés (interruption de grossesse, retrait thérapeutique, assistance au suicide ...).*

*A partir d'exemples concrets, la session avait l'objectif d'identifier quelques questions d'ordre pastoral posées par ces situations.*

**L'intervenant**

*Michel Fontaine a travaillé longtemps dans les milieux de la santé comme soignant, chercheur, sociologue puis théologien. Il est entré chez les Dominicains à 49 ans et, depuis la fin de sa formation en théologie à Fribourg et Strasbourg, il s'est notamment spécialisé dans les questions de bioéthique. Actuellement, il est professeur honoraire HES-SO (Santé), membre de la commission de bioéthique de la Conférence des évêques de Suisse. Il est aussi théologien du Bureau Santé, aumônier d'EMS et curé modérateur à Genève.*

**L**a maladie et la mort convoquent depuis toujours un questionnement existentiel que l'Église accompagne par l'écoute, le témoignage, une présence, des sacrements et des célébrations. Mais qu'en est-il de l'accompagnement pastoral quand une décision de fin de vie est prise ?

Comment comprendre la demande d'accompagnement d'une personne croyante et néanmoins résolue à interrompre une grossesse ou qui a fait appel à une association d'aide au suicide ? La position de l'Église, contraire à l'avortement et au suicide, impose-t-elle des limites à l'accompagnement des aumôniers ? Il n'existe pas de schéma préétabli qui puisse fournir toutes les réponses.

Pour le frère Michel Fontaine, cependant, il n'est pas question de démissionner face à ces réalités complexes. Il faut au contraire accepter de s'aventurer dans les « zones grises » qu'elles imposent pour accompagner la personne aussi loin que possible. Il est aussi important de respecter ses propres limites et se faire soi-même accompagner, a-t-il fait valoir à l'adresse des participants à l'après-midi de formation sur le thème « Accompagner des situations 'limites' »?.

L'enjeu fondamental est de ne pas abandonner les personnes, même dans des choix contraires à nos convictions et à l'enseignement de l'Église. Pour le chrétien tout être humain est une histoire sacrée, aimée par Dieu, a insisté le frère domini-

cain, membre de la commission de bioéthique de la Conférence des évêques de Suisse.

### Situation limite ?

Les situations dites 'limites' mettent « en tension, voire en conflit, des valeurs, des convictions philosophiques, religieuses, spirituelles », a détaillé l'intervenant devant la cinquantaine d'aumôniers et bénévoles engagés dans les milieux de la santé réunis au Cénacle. Les demandes d'assistance au suicide sont une réalité bien présente en Suisse par le biais d'associations comme Exit ou Dignitas et l'accompagnement pastoral d'une personne qui a demandé l'aide au suicide est sans doute parmi les situations limites les plus emblématiques et difficiles.



Aujourd'hui, l'Eglise catholique ne refuse plus de célébrer les obsèques de ceux qui se sont ôtée la vie. Elle ne s'oppose pas non plus à l'accompagnement des personnes qui ont recours à l'aide au suicide, sans pour autant cautionner ni la démarche, ni le geste fatal.

« Accompagner une situation limite comporte des grosses vagues », a avoué Michel Fontaine. « Il faut faire tenir ensemble le fait qu'en aucun cas on justifie par notre présence, notre écoute, notre non jugement, notre respect de la décision de cette personne, l'acte de se donner la mort et le fait de pouvoir poser des actes, des signes, des paroles qui aident à grandir, à espérer et laisser entendre que la mort est un mystère qui ne nous appartient pas ». L'accompagnement pastoral de situations limites est donc une démarche à tâtons qui demande beaucoup d'humilité. Il faut quitter les réponses binaires, investir la complexité comme lieu d'expérience de la foi en faisant

alliance avec la loi de la gradualité et l'importance de la temporalité, a résumé Michel Fontaine.

### La complexité

La complexité, concept apporté par les sciences humaines (Edgar Morin), est une notion structurante qui permet de relier des réalités apparemment inconciliables mais qui appartiennent à un même univers. « Dans l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, le pape François intègre la notion de complexité pour tenir ensemble les positions de principe et la réalité humaine. La notion de complexité est indispensable pour comprendre que nous sommes de moins en moins dans des réponses binaires, oui – non, vrai - faux. Admettre la complexité nous aide à accueillir l'altérité de l'autre sans pour autant renoncer à l'espérance d'une conversion si cela se présente. Cela nous aide pour tenir ensemble des approches apparemment inconciliables comme celle d'affirmer que la vie peut être accompagnée jusqu'à la mort naturelle car elle ne nous appartient pas, tout en assurant une présence, au nom d'une humanité commune, auprès d'une personne qui s'engage sur un autre chemin » a développé le frère Michel Fontaine.

Pour le frère dominicain, il est intéressant de voir la complexité comme « un lieu d'expérience de la foi », avec l'éclairage de l'anthropologie chrétienne. Avant de savoir que répondre à celle ou celui qui s'apprête à se donner la mort par suicide assisté et qui demande à recevoir les sacrements, la prise en compte de la complexité de la situation nous met dans une démarche de progressivité où le temps est un facteur important. Cette démarche doit s'inscrire dans la singularité de la situation et de la personne.

### La temporalité

Mais la complexité a besoin de temps pour être appréhendée et, quand cela est possible, l'accompagnement doit s'inscrire dans la durée. Michel Fontaine invite ainsi à faire confiance à la temporalité : avec la loi de la gradualité, la temporalité est une ouverture. Elle devient « un lieu théologique » qui permet d'entrer en matière, d'écouter le choix de l'autre et de poser des actes, des paroles



qui tissent une relation au travers de laquelle s'exprime.

La grâce agit dans le temps et toute fragilité peut être féconde et porter des fruits, même celle d'une personne confrontée à sa propre fin, effrayée par la mort, la solitude ou la souffrance. « Notre écoute et notre présence peuvent être l'ouverture à une décision différente », a témoigné Michel Fontaine.

Les sacrements s'inscrivent dans ce contexte. Les sacrements sont des lieux de la grâce où la personne peut se sentir entendue et reconnue par Dieu. Pour l'intervenant il n'y a donc pas de raison de les refuser (onction des malades, réconciliation, eucharistie). Par contre « donner l'eucharistie comme le viatique donc peu de temps avant le passage à l'acte me paraît « incohérent », c'est une ligne rouge, car il y a une contradiction trop forte ». Concernant la présence au moment de la prise de la potion létale, l'accompagnement, reste toujours ouvert, si la demande persiste. L'enjeu est cependant fondamental car il ne faut en aucune façon cautionner l'acte du suicide, sachant que nous sommes tous « envoyés » au nom d'une mission qui nous dépasse. La décision est alors individuelle prise en conscience dans le respect d'une situation singulière que seul l'accompagnant connaît.

### Un mal-être profond

#### **« L'assistance médicale au suicide est une très mauvaise réponse à une vraie question »**

Pour Michel Fontaine, les enjeux posés par l'assistance au suicide dépassent ceux des tensions de l'accompagnement pastoral. De facto légalisée par une lecture souple de l'article 115 du code pénal, écrit dans un contexte de crise en 1937, l'aide au suicide est en expansion en Suisse. Ce phénomène met en lumière un mal-être profond qui se développe dans une société qui cautionne le choix de ceux qui par crainte de la souffrance, de la solitude ou le sentiment de n'être plus qu'un poids,

décident de mourir. Pourtant l'impact est énorme. Le suicide d'une personne affecte la famille, les proches, le personnel soignant, la société .

L'assistance médicale au suicide – a-t-il conclu - est « une très mauvaise réponse à une vraie question : 'Comment aujourd'hui notre société prend-elle soin de celle et de celui qui arrivent au terme de sa vie ? ' Les soins palliatifs m'apparaissent, à l'hôpital ou à domicile, l'expression du prendre soin de l'autre et de son environnement, la mieux ajustée pour notre société. » (Sba)

*Lire également l'Opinion en page 3*

#### **AIDE AU SUICIDE - CADRE LEGAL**

En Suisse l'assistance au suicide pour un motif non égoïste est non punissable. L'article 115 du Code pénal établit comme punissable la participation d'un tiers au suicide pour mobile égoïste et il laisse par conséquent toute participation au suicide non punissable, dès lors qu'elle ne poursuit aucun mobile égoïste. Cette norme pénale fixe à l'heure actuelle pour les organisations d'assistance au suicide comme Exit ou Dignitas la ligne démarquant l'aide au suicide légale de l'aide au suicide punissable.

#### **ART. 115 1. CODE PENAL SUISSE**

*Homicide / Incitation et assistance au suicide*

*Celui qui, poussé par un mobile égoïste, aura incité une personne au suicide, ou lui aura prêté assistance en vue du suicide, sera, si le suicide a été consommé ou tenté, puni d'une peine privative de liberté de cinq ans au plus ou d'une peine pécuniaire.*

## DIEU, LES EXTRATERRESTRES ET NOUS

Supposons qu'à force d'explorer l'espace on finisse par avoir demain la preuve que la vie, et même que des êtres sensibles, existent ailleurs que sur la Terre. Qu'en serait-il alors de nos religions ? Comment relire la Bible (et notamment le livre de la Genèse) ? Comment reconsidérer les rapports entre Dieu et l'humanité ? Le scientifique et théologien Jacques Arnould explore ces questions dans son dernier ouvrage.



Jacques Arnould était l'invité de la rencontre « Un auteur - Un livre », le 6 avril dernier chez Payot Libraire, pour présenter son ouvrage « Turbulences dans l'univers - Dieu, les extraterrestres et nous ». Avec talent, il y retrace l'histoire de cette problématique, en réalité très ancienne.

Il nous introduit ensuite dans les arcanes d'une théologie élargie aux dimensions immenses de la cosmologie actuelle, en s'appuyant sur les perspectives lancées par Teilhard de Chardin. Et cet exercice, que l'on soit croyant ou pas, nous interroge autrement sur le destin de notre humanité.

### Rencontre du troisième type

« Ils sont déjà là. Qui, ils ? Les extraterrestres. Les vrais ? Sans doute pas. Mais ils sont présents dans nos médias, dans nos imaginaires et, surtout, dans les rayons « Science Fiction » de nos librairies ». C'est par ces mots que Jacques Arnould a lancé son sujet. Le décor est planté. Le public de Payot est averti. Rien, jusqu'à présent, ne prouve qu'ils existent. Et l'auteur ne va pas nous présenter Alien et ET qui auraient parké leur soucoupe volante devant Payot. Mais supposons qu'un jour, Alien et ET entrent chez Payot Libraire et en ressortent, l'un avec les *Chroniques martiennes* de Ray Bradbury parce qu'il s'intéresse au déclin de la très ancienne civilisation martienne, et l'autre avec *Un mythe moderne* de Carl Gustav Jung parce qu'il veut se faire une idée de comment les humains de la planète Terre évoquent « ces bruits, ces rumeurs qui courent, issus de tous les coins du monde, sur des objets ronds, circulant à travers notre troposphère et notre stratosphère, ces fameuses soucoupes volantes », il est à parier que nos religions voleraient en éclat.

Au contraire, nous a dit Arnould, il semblerait que pour la majorité des croyants interrogés

dans le cadre d'études menées sur l'existence d'extraterrestres, cela ne changerait pas grand-chose. Après tout, que

Dieu se débrouille avec eux ! Plus sérieusement, il convient de souligner que l'habitant de cette planète est plutôt un adepte d'Aristote que de Démocrite et de son concept de la pluralité des mondes. Ce monde, le nôtre - inutile de le préciser - est le centre de l'univers. Et les chrétiens au fil des siècles en ont rajouté : nous sommes les créatures élues par Dieu, du coup, comment pourrait-Il en regarder d'autres ? Bon, d'un autre côté, laissons Dieu faire son job, il ne nous appartient pas à nous, chrétiens, de Lui dire ce qu'Il doit faire. Au cours des siècles, les critiques se sont ainsi faites de plus en plus nombreuses, avec comme antienne « Dieu n'est pas soumis aux lois d'Aristote ». En 1277 a rappelé Arnould, Etienne Tempier, évêque de Paris, a condamné ainsi 219 exécrables erreurs à caractère scientifique, en y incluant notamment le fait que la Cause Première ne peut créer plusieurs mondes. Buridan (1300-1358), pour sa part, a assuré que Dieu est capable de créer un deuxième monde et de s'arranger pour que les éléments respectent les lois d'Aristote dans ce monde-là aussi !

### De quoi perdre la boussole !

Mais trêve de disputes philosophiques, a conclu Jacques Arnould : « Ne balayons pas l'hypothèse que les extraterrestres puissent exister ». Et de nous ramener à la pensée de Teilhard de Chardin : son souci permanent de ne pas trop enclore Dieu dans notre petite dimension doit être considéré comme une invitation à une ouverture vers l'Autre, même si cet Autre est vraiment... très autre...

Pascal Gondrand

## QUELLE PLACE POUR LES COUPLES DE MÊME SEXE DANS L'ÉGLISE ?

*L'orientation sexuelle reste souvent comprise comme faisant partie du domaine privé. Pourtant, lorsqu'il s'agit de parler de foi ou d'engagement ecclésial elle pose problème. Des initiatives pastorales entrouvrent la porte à une meilleure intégration des personnes homosexuelles au sein de l'Église catholique.*



Michel Anquetil

**E**ngagé dans une vie de couple avec son compagnon depuis plus de trente ans et catholique pratiquant, Michel Anquetil s'est rendu compte que nombre de personnes homosexuelles se sont éloignées de l'Église faute d'y être acceptées telles qu'elles sont.

Face à ce constat, le théologien, fort d'une longue expérience du milieu homosexuel chrétien, propose de nouvelles pistes de réflexion dans son ouvrage sorti en 2018 et intitulé : *Chrétiens homosexuels en couple, un chemin légitime d'espérance* (éditions Edilivre).

Convié par C+H (Chétien.ne.s & Homosexuel.le.s), un groupe de soutien aux chrétiens LGBTI (lesbiennes, gays, bisexuels, trans, intersexes), l'auteur est venu présenter les thèses de son essai dans les locaux de l'association Dialogai le 21 mars dernier.

### La légitimité éthique d'une pratique homosexuelle

« Je ne me situe pas sur le terrain de la militance revendicatrice, car je crois que les Églises sont plutôt rétives à ce genre d'exercices », explique Michel Anquetil à un petit auditoire composé d'une trentaine de personnes, dont Pascal Desthieux, vicaire épiscopal pour le canton de Genève.

« J'ai rencontré trop de personnes déprimées, culpabilisées et même parfois au

bord du suicide à cause de la peur suscitée par les discours des Églises dans les groupes de partage que j'anime », avance-t-il encore. « Certes les Églises accueillent de plus en plus des personnes avec une orientation sexuelle différente, sans pour autant admettre qu'elle puisse se traduire dans les faits. »

Il semblait donc logique à l'auteur de poser la question de la légitimité éthique d'une pratique homosexuelle concrète, « la pastorale en soi ne suffit pas. Il faut maintenant nous atteler à proposer une réflexion théorique ». L'essai de Michel Anquetil propose donc une analyse biblique et théologique bienveillante envers les couples de même sexe. « Sans toutefois chercher à faire la leçon à quiconque, mais au nom

**« La pastorale en soi ne suffit pas. Il faut maintenant nous atteler à proposer une réflexion théorique ».**

d'une conscience libre et éclairée par l'Esprit-Saint, j'ai essayé de relever des évolutions sociales

factuelles, de proposer des interprétations textuelles nouvelles, de pointer des contradictions dans les discours officiels. Cela afin d'ouvrir des pistes nouvelles et poser un regard neuf et plus positif sur la question de l'homosexualité. »

Par une relecture des chapitres 1 et 2 de la Genèse, Michel Anquetil tente de sortir d'une vision purement essentialiste de l'homme et de la femme en mettant en avant la notion d'altérité. La Genèse ex-

plique que l'être humain n'est pas né pour être seul et que Dieu a voulu un être humain relationnel: « Adam découvre Eve, un don de Dieu, semblable et différente à découvrir. Et pour moi c'est cela l'altérité, le fait que je n'ai jamais fini de découvrir cet autre. L'émerveillement de l'un vis-à-vis de l'autre est le fondement pour l'amour mutuel », a-t-il argumenté.

Le conférencier a également proposé un nouveau regard sur la fécondité. Pour Michel Anquetil, la notion de fécondité n'est pas synonyme de fertilité : « La fertilité en est une des dimensions possibles. La fécondité d'un couple est liée à sa capacité à vivre pleinement l'altérité et la fraternité avec les autres ».

Pour le théologien, enfin, la sexualité s'inscrit dans la découverte de l'altérité de l'autre et le catéchisme catholique, qui ne condamne pas la personne homosexuelle mais l'acte sexuel, dissocie la personne homosexuelle de son corps, son psychisme et son cœur et l'empêche de vivre harmonieusement .

### **Le douloureux divorce de la pastorale et de la doctrine**

Lors de son intervention, le conférencier relevait aussi la tension entre une pastorale bienveillante et une doctrine rigide dont le langage et l'application stricte continuent de blesser les personnes homosexuelles qui cherchent à vivre leur foi dans les communautés chrétiennes de manière sereine. Outre le fait d'apporter une approche théorique sur la doctrine pour surmonter ce divorce en relisant les textes de manière à forger une théologie plus en adéquation avec ce que les personnes vivent.

Le théologien propose une réécriture, le théologien propose une réécriture des textes du *Catéchisme de l'Eglise catholique* en rapport à l'homosexualité afin d'en retirer les termes « éminemment blessants » y subsistant encore. Cela afin de proposer aux chrétiens d'aujourd'hui, « car c'est eux qui constituent l'Eglise », un langage qu'ils comprennent et une éthique qui permette de vivre leurs relations affectives au mieux.

*Myriam Bettens*

### **Des pistes porteuses d'espoir**

Dès 1976, la **Congrégation pour la doctrine de la foi** invitait tout catholique à une attitude de respect, d'écoute et d'accueil de la personne homosexuelle au cœur de nos sociétés. Dix ans après ce premier texte, cette même Congrégation ajoutait que les expressions de haine ou les gestes violents à l'encontre de personnes homosexuelles méritaient condamnation.<sup>1</sup>

Au-delà de la doctrine ou du catéchisme, un nouveau regard émerge peu à peu sur l'homosexualité, particulièrement en France suite à deux textes écrits sous l'impulsion du Conseil Famille et Société de la **Conférence des Évêques de France**. Ces écrits invitent à une meilleure prise en compte des personnes homosexuelles : « Ce n'est pas parce que l'Église accorde un statut particulier à cette relation d'amour entre un homme et une femme, qu'elle n'accorde pas de valeur à d'autres relations d'amour [...] ». <sup>2</sup>

Plus récemment l'exhortation apostolique « **Amoris Laetitia** » du Pape François suite au Synode de la Famille est traversée par l'accueil inconditionnel, la pédagogie divine, le discernement et l'intégration de toute personne dans l'Eglise à la suite de l'attitude de Jésus. Cela quel que soit « la tendance sexuelle » (n°250, n°251 et n°312).

<sup>1</sup> *Documentation catholique 1976, n° 1691, §8 ; Documentation catholique 1986, n°83, p. 1160-1164.*

<sup>2</sup> *Conseil Famille et Société, Élargir le mariage aux personnes de même sexe ? Ouvrons le débat ! Septembre 2012, p.4*

## COURRIER PASTORAL

### TABLE DE LA P(p)AROLE :

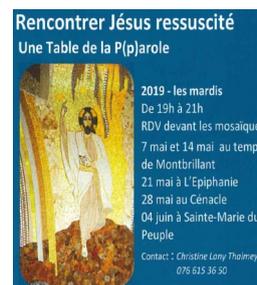
### RENCONTRE AVEC LE RESSUSCITÉ - CHEMIN DE JOIE

En prenant appui sur les nouvelles mosaïques du Chemin de Joie à Genève, rencontrer le Christ ressuscité en savourant à plusieurs la Parole de Dieu.

**Les mardis 7, 14, 21 et 28 mai et 4 juin de 19h à 21h**

dans les paroisses qui accueillent les mosaïques :

- **7 et 14 mai** : au Temple de Montbrillant ;
- **21 mai** : à l'église de l'Epiphanie, au Lignon ;
- **28 mai** : au Cénacle;
- **4 juin** : à Ste-Marie du Peuple.



Les Tables de la P(p)arole. sont des espaces pour partager la Parole de Dieu et nos propres paroles, en veillant au respect de chacun(e) dans ses interrogations, ses doutes, son cheminement et ses convictions.

Renseignements et contact : Christine Lany-Thalmeyr - 076 615 36 50 -  
[christine.lanythalmeyr@cath-ge.ch](mailto:christine.lanythalmeyr@cath-ge.ch)

A l'initiative des Chrétiens du Grand Genève

### Marche verte - 5 mai 2019 - Invitation à tous !

#### Annemasse – Genève - Eaux-Vives

Départ côte français : Ambilly, angle rue du Jura, début voie verte 14h

Départ côte suisse : début de la voie verte, ch. Frank Thomas 14h

Point de rencontre : place Louis-Favre, vers 15h

Contact pour la Suisse : Marc Passera : +41 79 743 32 11 Zoran Zivkov : +33 619 20 04 71

Apportez un goûter à partager - D'autres marches auront lieu en même temps

### UN AUTEUR UN LIVRE

**Samedi 4 mai à 11h00**

Elisabeth Parmentier  
présentera le livre  
« La Bible des femmes »



Après la conférence de  
l'auteur, un temps de question est offert au  
public. Une séance de dédicaces conclut  
chaque rencontre.

Les rencontres ont lieu

à la librairie Payot

7 Rue de la Confédération. Entrée libre.

### UN JOUR AU MONASTÈRE

**Au Couvent St Hyacinthe (Fribourg)**

Départ en train de Genève à 8h45-

Retour à Genève à 18h00

**Mardi 28 mai**

**Objectif** : Vivre une rencontre avec les  
frères dominicains, en particulier avec le  
frère Jean-Michel Poffet, prieur de la com-  
munauté.

**Contenu**: Participation à un office avec la  
communauté d'accueil, échanges

**Animation** : Monique Desthieux  
et Raphaël Pasquier

**Destinataires** : Tout public

Renseignement et inscription :  
Monique Desthieux 022 349 77 53

[monique.desthieux@bluewin.ch](mailto:monique.desthieux@bluewin.ch)

**CHRETIENS EN EUROPE : RENDEZ-VOUS A LVIV EN UKRAINE**

« Qui nous aidera à être chrétien aujourd'hui en Europe »

Le 30<sup>ème</sup> Colloque Européen des Paroisses se déroulera du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août 2019 à Lviv.

Pour les chrétiens d'Europe la vie est difficile aujourd'hui. Ce thème devrait nous aider. Nous devons porter un exemple et une mission. Il faut donc commencer par être un témoin de la foi actuelle.

Le Colloque Européen des Paroisses (CEP) est une rencontre au sein de l'Europe de chrétiennes et chrétiens engagés proposée tous les deux ans dans un pays d'Europe différent en combinant dans l'harmonie la joie de la rencontre et la foi qui nous encourage. Nous partageons nos expériences en Eglise.

Au cours du Colloque, des professeurs de théologie, sociologie ou pastorale apportent leurs connaissances au Colloque. Beaucoup d'échanges en temps de travail permettent à chacun de s'exprimer sur les apports des conférenciers et sur leurs expériences personnelles.

Nous allons à la rencontre des paroisses du pays d'accueil et nous nous enrichissons mutuellement dans un échange de cultures et d'expériences pastorales. Parmi les thèmes de ce Colloque : « Le Pape François et sa vision de l'Eglise de demain », « La parabole du fils prodigue », « Qui nous aidera à être chrétien en Europe ? »

Le dernier Colloque a eu lieu du 9 au 14 juillet à Barcelone sur le thème : « Un peuple en Europe, un peuple avec une mission ».

Le CEP est doté du « Statut participatif des ONG au Conseil de l'Europe » à Strasbourg.

Allez voir le site [www.cep-europa.org](http://www.cep-europa.org)

Pour tous renseignements :

Catherine Hofmann, présidente du CEP Suisse, [cathofmann@yahoo.fr](mailto:cathofmann@yahoo.fr), 022 757 34 18

**CONFÉRENCE DES AUMÔNERIES :**  
**« LA BEAUTÉ DE LA VIE »**

Temps de célébration animé par Florence Foehr, pasteur, Giovanni Fognini, abbé, Cathy Espy-Ruf, responsable Pastorale de la santé

**Mardi 28 mai de 14h30 à 16h00**

Conférences organisées par : Les équipes catholique et protestante des aumôneries du site Cluse-Roseraie des HUG

ATTENTION CHANGEMENT DE LIEU

La conférence se déroulera à la Chapelle œcuménique de l'hôpital (juste avant la salle Opéra)

Hôpitaux Universitaire de Genève

(Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, Genève)

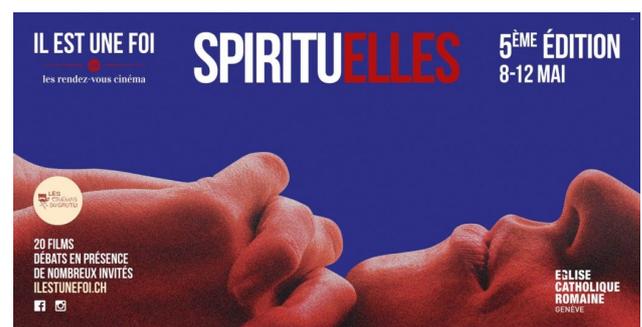
**RENDEZ-VOUS CINEMA**  
**IL EST UNE FOI - SPIRITUELLES**

La 5<sup>ème</sup> édition des Rendez-vous cinéma de l'Eglise Catholique Romaine met en lumière le cheminement spirituel des femmes, leur combat et leur engagement avec vingt films et douze débats

**du mercredi 8 au dimanche 12 mai 2019**

aux Cinémas du Grütli

[www.ilestunefoi.ch](http://www.ilestunefoi.ch)





## DIOCÈSE A GENEVE, UN PEU D'HISTOIRE

L'histoire catholique à Genève est traversée par quatre tentatives infructueuses de rétablir un diocèse de Genève, a expliqué l'abbé Pascal Desthieux, Vicaire épiscopal pour le canton lors d'une conférence le 10 avril dernier à la basilique Notre-Dame.

Rétablir ? Oui, car un diocèse de Genève a bel et bien existé du début du 4ème siècle, jusqu'en 1801. A cette date, « il a été rattaché au diocèse de Chambéry, puis en 1819, il y a juste deux cent ans, au diocèse de Lausanne », a rappelé l'abbé Desthieux.

Les deux premières tentatives de rétablir un diocèse de Genève datent des années 1820, avec le curé Jean-François Vuarin, et des années 1870 avec Mgr Gaspard Mermillod, nommé vicaire apostolique de Genève en 1873 mais envoyé en exil par le gouvernement radical d'Antoine Carteret en plein Kulturkampf. Dans les années 1980 Mgr Pierre Mamie, s'y essaye mais il n'obtient que la nomination d'un second évêque auxiliaire, Mgr Amédée Grab, avec résidence au vicariat épiscopal de Genève. La dernière démarche est très récente et ne remonte qu'aux années 2015-2016 avec Mgr Charles Morerod, évêque de Genève, Lausanne et Fribourg. Elle a rapidement échoué en raison des réponses trop partagées à une consultation conduite sur un éventuel redécoupage de son diocèse.

Pour l'abbé Desthieux « on pourra envisager à l'avenir la recréation du diocèse de Genève uniquement dans une réflexion qui touche toute la Suisse, pour partager les trois immenses diocèses (Bâle, Coire et LGF) à l'image des trois à taille humaine (Sion, Lugano et St-Gall) et avoir ainsi des évêques plus proches de ses diocésains ».



## CERCLE DE SILENCE ET DE SOLIDARITÉ

« Secourir une personne en détresse n'est pas un crime ». Ce message était lisible sur les panneaux endossés par plusieurs participants du dernier Cercle de silence, le 13 avril dernier sur la place du Cirque.

La manifestation silencieuse, qui réunit régulièrement des citoyens préoccupés par la politique actuelle de l'asile et de l'immigration, affichait ainsi sa solidarité aux personnes poursuivies par la justice pour avoir hébergé ou aidé une personne étrangère sans titre de séjour valide. Parmi elles, le pasteur Norbert Valley comparu devant la justice neuchâteloise le 11 avril pour avoir hébergé un étranger sans titre de séjour valide.

Selon les données de l'Office fédéral de la statistique – citées par le quotidien Le Temps – en Suisse 872 personnes ont été condamnées en 2017, pour infraction à l'article 116 de la loi sur les étrangers. Cette disposition punit d'une amende voire d'une peine privative de 1 an toute personne ayant «facilité l'entrée, la sortie ou le séjour illégal d'un étranger». Lorsque l'auteur agit pour se procurer un enrichissement illégitime, la peine privative peut aller jusqu'à 5 ans.

Plusieurs associations, dont l'AGORA (Aumônerie Genevoise Oecuménique auprès des Requérants d'Asile et des Réfugiés), appellent à signer une pétition pour soutenir l'initiative parlementaire « En finir avec le délit de solidarité », qui vise à modifier l'article 116 de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) « pour ne plus criminaliser des individus prêtant assistance, dès lors que l'acte est désintéressé et que ces personnes n'en retirent aucun profit personnel ».

## CHARTRE CONTRE LES ABUS SEXUELS

Tous les agents pastoraux du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg sont désormais tenus de signer la 'Charte contre les abus sexuels' publiée par l'évêché début 2019. Cette disposition s'inscrit dans le plan global de prévention des abus élaboré depuis quelques années dans le diocèse.

C'est à la mi-avril, que des lettres ont été envoyées par le Vicariat épiscopal à Genève à l'ensemble des quelque 120 prêtres, religieux, agents pastoraux laïcs et collaborateurs engagés par l'Eglise catholique romaine à Genève avec un exemplaire de la Charte. Chacun devra renvoyer la Charte signée et accompagnée par un extrait du casier judiciaire avant le mois juin.

Par la Charte, les agents pastoraux s'engagent notamment à respecter et protéger « l'intégrité spirituelle, psychique, corporelle et sexuelle de toute personne » et à ne pas tolérer « les abus sexuels et atteintes à l'intimité ». Le signataire s'engage à suivre les formations de prévention et de sensibilisation prévues et, en cas d'abus observé ou de soupçon d'abus, à en informer les personnes de contact désignées. Un schéma d'intervention a été élaboré. Il permet de donner des consignes d'action claires en la matière. L'évêque diocésain rappelle que tout cas d'abus sexuel doit être dénoncé à la justice.



## MESSE CHRISMALE À GENÈVE

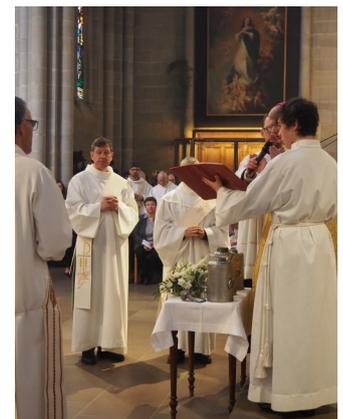
« Notre rôle est de faire en sorte que ceux qui ne savent pas où va leur histoire et l'histoire en général puissent grâce à nous rencontrer Jésus ». Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, s'est adressé ainsi aux prêtres, diacres, agents pastoraux et fidèles du diocèse réunis à la basilique Notre-Dame de Genève le mardi 15 avril pour la messe chrismale.

Evoquant avec tristesse l'incendie qui a ravagé durant la nuit la cathédrale de Notre-Dame à Paris, l'évêque a souligné néanmoins que ce n'est pas sur un bâtiment que « repose notre foi (...). Nous devons nous souvenir que ce qui compte c'est la présence de Dieu ».

Chaque année la messe chrismale rassemble autour de l'évêque tous les prêtres, les diacres et les agents pastoraux laïcs du diocèse. Lors de cette messe, célébrée pendant la Semaine Sainte, les prêtres et les diacres ont renouvelé les promesses de leur ordination et les agents pastoraux leur engagement à servir l'Eglise. Durant la cérémonie, l'évêque a aussi consacré le saint chrême qui servira tout au long de l'année pour les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'ordre. Enfin, il a béni l'huile des catéchumènes (adultes demandant le baptême) et l'huile des malades. Après la célébration, les délégués des quelque 250 paroisses et missions du diocèse ont rapporté chez eux les flacons contenant les trois huiles saintes. La messe chrismale est célébrée chaque année à tour de rôle dans l'un des Vicariats des quatre cantons qui composent le diocèse. La dernière messe chrismale à Genève remonte à 2014.

### Portes ouvertes au Vicariat

L'après-midi qui a suivi la messe chrismale, le Vicariat épiscopal a ouvert ses portes pour accueillir les personnes blessées par les révélations et scandales multiples qui touchent l'Eglise catholique romaine. Le Vicaire épiscopal, l'abbé Pascal Desthieux, et son équipe ont reçu plusieurs dizaines de personnes pour un temps d'échange et de partage.



18.03 (cath.ch/ I.Media) Une déclaration islamo-judéo-catholique sur les **soins palliatifs** est en cours d'élaboration, a confirmé Mgr Vincenzo Paglia, président de l'Académie pontificale pour la vie. Cette organisation agit "tous azimuts" pour promouvoir ce type de soins, a-t-il affirmé lors d'une intervention le 18 mars 2019 en Albanie. Pour Mgr Paglia, une « nouvelle alliance entre foi et humanisme » est nécessaire pour diffuser les soins palliatifs.

20.03 (cath.ch) « Dans l'attente d'un jugement en appel, il reste la présomption d'innocence. Si j'accepte ta démission, cela veut dire que je reconnais que tu es coupable. Je ne peux pas faire cela ». Tels sont en substance les propos que le pape François a tenu au **cardinal Barbarin** venu lui présenter sa renonciation, le 18 mars à Rome. Pour l'archevêque de Lyon, sa décision de faire appel du jugement était une évidence. Répondant aux questions de la télévision catholique KTO, le cardinal a affirmé : « Si en quelques points je suis coupable, je suis fautif, dites-le moi! Je reconnais les erreurs que j'ai faites, mais ce ne sont pas celles que je me vois reprocher par la justice ».

25.03 (cath.ch) « La participation de nombreux migrantes et migrants à la vie ecclésiale contribue grandement à stimuler et à diversifier l'Eglise universelle » soutient Mgr Jean-Marie Lovey. L'évêque de Sion a salué ainsi le rapport « **Pastorale des migrants en Suisse** ». Le document a été réalisé dans le cadre d'un projet consacré à l'avenir de cette pastorale, entrepris en commun par la Conférence des évêques suisses (CES) et la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ).

25.03 (cath.ch) Le 25 mars est férié au Liban à l'occasion de la **fête de l'Annonciation**, car pour beaucoup, il n'y a que Marie qui puisse rassembler chrétiens et musulmans. La journée du 25 mars a été désignée par le gouvernement libanais, en 2010, comme fête nationale pour célébrer la convivialité entre chrétiens et musulmans. Depuis cette date, cette fête est chômée officiellement.

26.03 (cath.ch/I.MEDIA) Le comité de rédaction du supplément féminin de L'Osservatore Romano, **Donne Chiesa Mondo**, a décidé de donner sa démission au 1er avril 2019. Lucetta Scarafia, fondatrice et directrice de ce supplément, accuse le directeur du quotidien de

mettre le supplément sous contrôle. Ce dernier se défend dans une note explicative. Dans une lettre ouverte, Lucetta Scaraffia annonce la décision du comité de rédaction – composé de femmes – de démissionner. « car nous nous sentons entourées d'un climat de méfiance et d'une délégitimation progressive ».

26.03 (cath.ch) Une huitantaine de personnes ont rendu hommage à la mosquée du Petit-Saconnex, aux victimes de l'**attentat anti-musulman de Christchurch**, qui a causé 49 mort, le 15 mars dernier quand un extrémiste de droite australien a pénétré dans deux mosquées



de cette ville de la Nouvelle-Zélande, et a tiré pendant près de 20 minutes sur les fidèles. Face au déferlement multilatéral de haine et de violence, les trois organisations de la Plateforme interreligieuse de Genève, l'Appel spirituel de Genève et la Mosquée du Petit-Saconnex, ont voulu donner à la population genevoise l'occasion d'exprimer sa solidarité. La soirée a vu défiler à la tribune une dizaine de représentants religieux et civils, dans des interventions entrecoupées de minutes de silence. Claire Regad, déléguée de l'Eglise catholique romaine de Genève pour la Plateforme interreligieuse, a exprimé la pleine solidarité et communion des fidèles avec la communauté musulmane. Elle a exhorté à « renforcer la fraternité des hommes et des femmes de bonne volonté afin que la haine et la violence soit remplacées par l'amour et la paix ».



28 mars (rédi) Environ 60 personnes ont fait le déplacement pour participer à Conférence-Info-Échange avec le frère Michel Fontaine sur le thème « **Les abus dans l'Eglise...** » à la salle paroissiale de Saint-Paul (Cologny). Le conférencier n'a pas souhaité décrire et analyser les faits divulgués par les médias, insistant plutôt sur la façon de prévenir et de « dénoncer » les abus.

29.03 (cath.ch) Le Conseil d'administration de la société Saint-Augustin SA et la congrégation des Sœurs de Saint-Augustin à St-Maurice ont décidé de se séparer de la directrice générale

**Dominique-Anne Puenzieux.** Cette annonce a suscité une vive surprise. Le communiqué très laconique justifie la séparation en indiquant que « l'entreprise est confrontée à des enjeux actuels et futurs importants qui nous obligent à revoir notre stratégie d'avenir. » Pierre-Alain Cardinaux, vice-président du Conseil d'administration, assurera la direction générale par intérim.

31.03 (cath.ch) Pour la première fois dans l'histoire, un chef de l'Eglise catholique – le pape François – a visité le 30 mars 2019 un centre de formation pour imams. Cet événement a eu lieu à Rabat dans le cadre du **voyage apostolique au Maroc**. Après la signature d'un appel demandant de préserver la ville de Jérusalem comme "patrimoine commun de l'humanité", le pape et le roi du Maroc se sont dirigés vers l'institut Mohammed VI de formation pour imams, prédicateurs et prédicatrices. Ce lieu a été fondé par l'actuel souverain marocain, notamment pour fournir une formation adéquate du clergé musulman face à la recrudescence du fanatisme et de l'extrémisme.

01.04 (Feuille diocésaine) **L'évêque diocésain, Mgr Morerod, a nommé : Mme Véronique Brengard, Onex, aumônier au Service de l'aumônerie catholique des prisons (Eglise catholique dans le canton de Genève), à 40 % du 01.03 au 31.08, puis à 70 % dès le 01.09.**

02.04 (cath.ch/I.MEDIA) **Chritus vivit**, l'exhortation apostolique post-synodale du pape François dédiée aux jeunes a été publiée le 2 avril 2019, jour anniversaire de la mort de Jean Paul II. Dans ce long document magistériel le pontife vient encourager les jeunes à parier sur leur vocation et les adultes à miser sur les jeunes. Dans cette longue exhortation – 163 pages, 299 paragraphes – le pape François se livre à une mission multiple. Il s'adresse ainsi directement aux jeunes mais aussi à l'ensemble des croyants. L'évêque des jeunes en Suisse, Mgr Alain de Raemy, voit dans l'exhortation apostolique un « excellent travail de synthèse qui résume et prolonge la réflexion synodale qui s'est déroulée à Rome l'an passé. Capable de s'adresser aux jeunes catholiques du monde entier, sans éluder les sujets qui fâchent, le texte rappelle les fondamentaux de la vie chrétienne: Dieu existe, il aime, il pardonne ».

04.04 (cath.ch) Dans une **lettre ouverte au pape François**, publiée dans la presse allemande, le vicaire général de Zurich, Josef Annen, et la présidente de la corporation ecclésiastique catholique cantonale Franziska Driesen-Reding, dénoncent l'état d'une Eglise 'en flammes'. Ils réclament du pape une série de mesures visant à une réforme profonde de l'institution. Avec les victimes, les auteurs de la lettre appellent au niveau mondial à des mesures décisives de lutte et de prévention contre les abus. « Vos mots clairs sont importants pour nous, mais ils ne suffisent pas », relèvent les responsables zurichois. Aujourd'hui des réformes profondes sont nécessaires et ne peuvent pas attendre. Parmi les revendications de la lettre ouverte, figure en premier lieu une approche de la sexualité 'plus proche de la vie'.

07.04 (cath.ch) Parmi les neuf nouveaux prêtres ordonnés par Mgr Vitus Huonder, le 6 avril à Schwytz figurent **deux pères de familles** : Andreas Pfister-Brägger (62 ans) et Martin Scheibli (53 ans). Tous les deux sont veufs et pères d'enfants adultes :

08.04 (cath.ch) La **communauté Sant'Egidio de Lausanne** a dénoncé à l'occasion de la Journée internationale des Roms, la situation des enfants de ces familles venues de Roumanie depuis l'interdiction de la mendicité dans le canton de Vaud, le 1er novembre 2018. Depuis cette date, les enfants Roms ont déserté l'école, a-t-elle fait savoir.

08.04 (cath.ch/ I.Media) L'idée que l'installation de **crèches de Noël** dans les lieux publics soit interdite est une « stupidité », a lancé le pape François, alors qu'il effectuait une visite pastorale dans une paroisse romaine. Le pape a annoncé en avant-première qu'une journée ou une semaine dédiée aux crèches serait mise en place cette année. Cette initiative sera portée par le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation. L'objectif de cette action est d'encourager à installer une crèche chez soi ou sur les places a déclaré le pape François.

10.04 (cath.ch/I.Media) Moins de trois ans après l'assassinat du **Père Jacques Hamel** par des islamistes, le dossier de son procès en béatification a été remis par Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen, à la Congrégation pour la cause des saints.

## AGENDA DU MOIS

EGLISE  
CATHOLIQUE  
ROMAINE  
GENÈVE

### 4 mai

Un auteur un livre  
Avec Elisabeth Parmentier,  
« Une Bible des femmes »  
Samedi 4 mai à 11h00  
Librairie Payot - Rive Gauche  
rue de la Confédération, 7 (cf. p. 10)

### 5 mai

Messe des jeunes - L'énergie de la foi !  
Tous les dimanches  
Eglise Saint-Boniface (Plainpalais)  
19h accueil - 19h30 louange et messe

Marche verte des Chrétiens du Grand Genève  
Dimanche 5 mai dès 14h00  
Annemasse – Genève - Eaux-Vives ( cf.p.10)

### 7 mai

« Genève ou Big Bang » rencontre avec le  
scientifique et pasteur Roland Benz  
Mardi 7 mai à 18h30  
Musée international de la Réforme (4 Rue du  
Cloître 1204). Inscription

### Dès le 7 mai

Table de la P(p)arole : Rencontre avec le Res-  
suscité - Chemin de Joie  
Mardis 7, 14, 21 et 28 mai et 4 juin de 19h à 21h  
Différents lieux (cf. p.10)

### 8 mai

Taizé à Genève  
La prière tous les mercredis à 12h30  
Temple de Plainpalais

### 8-12 mai

Rendez-vous cinéma IL EST UNE FOI  
Du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai  
Cinémas du Grütli (cf. p. 11)  
[www.ilestunefoi.ch](http://www.ilestunefoi.ch)

### 17 mai

Echanger sur l'Évangile avec les clés de la  
Bible Hébraïque, rencontre animée par l'abbé  
Alain-René Arbez  
Vendredi 17 mai à 18h30  
Cure de Saint-Jean-XXIII (Petit-Saconnex)

### 13 mai

Eucharistie: Tradition et Actualité  
Suite du parcours proposé par Fr.  
Guy Musy.  
Thème de la soirée: Qui est habilité  
à présider le repas eucharistique ?  
Histoire - tradition - doctrine.  
Lundi 20 mai de 20h00 à 12h30  
(attention, cette date a changé)

Salle paroissiale église St-Paul  
(Cologny)

### 23 mai

L'Éthique...la Morale? Parcours proposé par  
Fr. Michel Fontaine  
Jeudi 23 mai de 20h00 à 12h30  
Salle paroissiale église St-Paul  
(Cologny)

### 24 mai

Célébration du Vendredi  
Vendredi 24 mai à 19h  
Eglise Sainte-Trinité (rue de Lausanne)

### 28 mai

Un jour au monastère  
Mardi 28 mai toute la journée  
Couvent St-Hyacinthe (Fribourg) (cf. p. 10)

Conférence des aumôneries :  
« La beauté de la vie »  
Temps de célébration  
Mardi 28 mai de 14h30 à 16h00  
Chapelle œcuménique de l'hôpital (juste avant la  
salle Opéra) (cf. p.11)

Consultez l'agenda sur le site

[eglisecatholique-ge.ch](http://eglisecatholique-ge.ch)